MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

PROCES-VERBAL DES ELECTIONS

15

CSA-SRA

RESULTATS			du 01/12/2022 à 8h00	au 08/12/2022 à 17h00	
A.	Nombre d'électeurs inscrits	A = 87 676	Y a-t-il eu carence de candidatures?	Nombre de listes présentées	11
B.	Nombre de votants	B = 37 575		Nombre de sièges à pourvoir	P = 10
C.	Bulletins blancs ou nuls	C = 1 345	☐ Oui ☐ Non	Quotient électoral (2 décimales)	
D.	Suffrages valablements exprimés **(B - C)**	D = 36 230		G = D / P	3 623,00

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient K = S / G	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque organisation syndicale, inscrire successivement les valeurs du rapport S / (K + 1) jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)				Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège		
Action et Démocratie CFE-CGC	Action et Démocratie CFE-CGC	179	0					0
CGT Educ'action	CGT Educ'action	1992,18	0					0
FO-FNECFP	FO-FNECFP	5707	1			3°-2853,50		2
FSU	FSU	13467,82	3	1°-3366,96				4
Sgen-CFDT	Sgen-CFDT	2782	0			4°-2782,00		1
SNALC	SNALC	1906	0					0
SNAPEN	SNAPEN	128	0					0
SNCL-SIES-SAGES		108	0					0
SNE	SNE	295	0					0
SUD	SUD	977	0					0
UNSA Education	UNSA Education	8688	2		2°-2896,00			3

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Nom de la liste commune entre organisations (en %)
SNCL-SIES-SAGES	SNCL	SNCL	53%
SNCL-SIES-SAGES	SIES	SIES	46%
SNCL-SIES-SAGES	SAGES	SAGES	1%

Signature des membres du bureau de vote

Nom et prénom	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)